

# RENCONTRE PROFESSIONNELLE

Escale du Temps des Arts de la Rue en Finistère

Au Fourneau, Centre National des Arts de la Rue, Brest (Finistère)

Jeudi 25 octobre 2007

## **Groupe de travail n°2**

**Modérateur : Pierre Bonnaud**

### **Participant à l'atelier :**

BESNIER Yannick (Mordus des arts de la rue du pays de Morlaix) , ROVIOLA Pascal (Antopya) , BONNAUD Pierre (Qualité Street), PORCHER Michèle (Cie Sucre d'Orgue), TUAL Mickaël (Polysonnance) , KOUDRINE Clémence (Tuchenn), PIGREE Johanna (Pied en sol), LAINE Thibaut (Zone d'utopie poétique), LORREYTE Philippe, (Ville de Brest), LE NOAC'H Bernard (Très tôt théâtre), PERSON Véronique (Mairie de Roscoff), DELFAU Margo (Master MSV Ubo), DAVID Patrick (Master MSV Ubo), MENDIBURU Laurent (Cie Vent d'étoiles)

### **Comment encourager la diffusion de l'art de rue en Bretagne ? :**

Un constat : nombre de communes n'ont pas de personnel dédié à la programmation. Les personnes chargées de faire la sélection croulent sous les plaquettes et les sollicitations des chargés de diffusion. Le choix de spectacles se fait parfois sur des critères de sympathie de l'interlocuteur, de fidélité aux propositions antérieures, ou de présentation de plaquette. Faute de moyens, de temps pour faire le travail de repérage des propositions, il apparaît intéressant pour les collectivités, les associations de se doter d'outils pour faciliter ces choix de programmation et ceci afin de les rendre pertinent sur un territoire, un public. Cies et lieux de diffusion sont d'accord sur le fait qu'il est nécessaire de pouvoir prendre des « risques » quand au type de spectacle proposé, qu'on ne peut se satisfaire de la proposition du voisin ou de la belle plaquette. Bien qu'ayant initié un travail intéressant en terme de diffusion, le Fourneau n'a pas pour mission de faire face à la demande d'une région entière et n'entend pas être un frein à la diversification de l'offre.

Des idées sont lancées mais on n'entre pas dans le détail. Un festival ? Un salon (type bourse aux spectacles de Peillac) ? . Un outil multimédia pour première approche du spectacle ?....

### **Les budgets :**

- « Comment expliquer au président du club de foot local que le coût du spectacle de ce dimanche après midi est du même montant que sa subvention annuelle ? »
- « Combien ça coûte un spectacle ? Parfois même avec les 16 représentations à 1600 euros, on me rapporte que la cie n'équilibre pas ! »

Les petites communes ne disposent pas toujours de budgets faramineux pour faire venir les spectacles . On parle alors des frais de déplacement. On apprend (ou pas) que le département d'Ille et Vilaine distribue, sous condition de saisonnalité notamment, une aide à la diffusion et ceci directement aux cies (max 6000 €/an). Pour baisser les tarifs, on se demande si un « annuaire de programmeurs » permettant aux cies de solliciter les organisateurs entre deux dates ne serait pas utile. « Les tourneurs de musique savent bien nous appeler ne serait ce que pour 500 euros ! » .

Les cies demandent à être programmées non plus seulement les week end mais aussi durant la semaine. Cela pourrait contribuer à réaliser des tournées et à moduler les tarifs des

prestations . Pour étaler la saison on pourrait imaginer les arts de la rue en intérieur , faire une saison d'hiver. Là encore on reparle d'un centre de ressources pour permettre l'interconnexion entre les cles et les lieux de diffusion.

Pour que les cles diffusent plus hors de leur région d'origine? La ville de Brest aide certaines cles pour leur déplacement vers avec les villes jumelées (Roumanie, Allemagne, ...) .

### **La nécessité de construire de véritables projets culturels :**

Pour les communes , la culture ne doit plus se résumer seulement à la construction d'un équipement. Il est nécessaire d'imaginer un vrai projet culturel . Ceci au niveau des mairies mais aussi des collectivités territoriales en terme de diffusion, création, résidence. Lier une compagnie avec un territoire peut être une solution porteuse d'un projet. Un problème notamment : comment toucher les élus peu concernés ? Lors de cette rencontre on se rend compte que l'on prêche ici parmi les convaincus. Pour avancer , Il faut rompre avec la peur de la lourdeur des partenariats (image des scènes conventionnées) alors que 90 % des compagnies de rue n'ont pas ce fonctionnement. Ne pas mettre uniquement des dépenses en face du poste culture et démontrer aux décideurs les retombées d'une véritable politique culturelle.

Une solution ? Travailler sur le réseau des maires. Un moyen : bientôt une agence du spectacle vivant en Bretagne (EPCC ). Les organismes culturels doivent aller vers les collectivités locales pour aider à la programmation.

### **La création – la résidence :**

« Qu'à l'arrivée, le gros bus de la ccle plie le lampadaire de la petite commune est un événement certes, mais finalement un petit dommage ».

Comment les cles financent elles leurs créations ? Pour une première : (2 personnes), autofinancement et répétitions dans le salon . Pour une deuxième : subvention de ville Quimper + 6 préachat. Une autre : coproduction, subvention, Préachat.

Les compagnies sont à la recherche de lieu pour créer leurs spectacles. On doit permettre la mise à disposition de locaux pour les cles aussi à l'extérieur des grandes villes. Bien des petites communes de Bretagne ont des locaux disponibles (l'école primaire qui n'est plus utilisée,...). La résidence d'une compagnie dans une commune peut créer une dynamique , des échanges au sein de celle ci . Elle peut permettre de faire entendre aux équipes municipales comment on touche les gens et pas seulement un grand nombre de gens. Les cles ,elles, n'ont pas nécessairement besoin de gros moyens. Les premières représentations à l'issue de la résidence de création permettent un « crash test » permettant de montrer les premières étapes de leur travail . Le « crash test » est utile pour les cles mais les élus demandent un peu plus. Les cles doivent pouvoir revenir par la suite et montrer aussi aux habitants la production aboutie. La résidence pourrait s'accompagner par un pré achat dudit spectacle

### **Une conclusion :**

- Continuer à communiquer entre les élus, les maires , les intercommunalités (à l'image de cette rencontre et du Mai des Arts du Pays de Morlaix)
- Montrer ce qui existe et ce qui est possible.
- - Créer des événements itinérants, des partenariats , parrainages ou jumelage entre communes et cles pour que ces dernières ne soient pas seulement demandeuses et proposer quelque chose de plus (lien avec l'éducation, la ville)